

## FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision : 31-août-2018 Numéro de révision: 2

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit ULTRA SPEC MASONRY ELASTOMERIC WATERPROOF

**COATING FLAT BASE 4** 

Code du produit K3594X Code produit Alternate K3594X

Classe de produit PEINTURE DILUÉE À L'EAU

CouleurTousUtilisation recommandéePeinture

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Fabriqué pour

Benjamin Moore & Cie Limitée

8775, rue Keele Concord ON L4K 2N1 Tél.: 1-800-361-5898 www.benjaminmoore.com

**Fabricant** 

Benjamin Moore & Cie 101 Paragon Drive

Montvale, NJ 07645 Tél.: 1-866-708-9180 www.benjaminmoore.com Numéro d'appel d'urgence

CANUTEC: 613-996-6666

#### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

## Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par le Règlement sur les produits dangereux (HPR: DORS / 2015-17)

Cancérogénicité	Catégorie 2	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2	

#### Éléments d'étiquetage

#### Attention

#### Mentions de danger

Susceptible de provoquer le cancer

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



Aspect liquide Odeur peu ou pas d'odeur

## Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

## Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

#### Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

#### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

## Autres renseignements

Aucun renseignement disponible

## 3. COMPOSITION: RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS % en poids	
Nepheline syenite	37244-96-5	10 - 30%
Ethylene glycol	107-21-1	1 - 5%
Silica, mica	12001-26-2	1 - 5%
Zinc oxide	1314-13-2	0.5 - 1%
Diphenyl ketone	119-61-9	0.1 - 0.25%

## 4. PREMIERS SOINS

**Conseils généraux** Pour plus d'information, contacter votre centre anti-poison.

Contact avec les yeux Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15

minutes et consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout

en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures

Date de révision: 31-août-2018

contaminés.

Inhalation Mettre la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent,

K3594X - ULTRA SPEC MASONRY ELASTOMERIC WATERPROOF COATING FLAT BASE 4

consulter un médecin.

Ingestion Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Contacter un

CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas

d'exposition ou de malaises. Si de grandes quantités de cette substance sont ingérées, appeler immédiatement un

Date de révision: 31-août-2018

médecin.

Symptômes et Effets les Plus Importants Aucun connu.

Avis aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux

circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Équipement de protection individuelle pour les C

pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection

complète.

Risques Spécifiques à la Substance Chimique Les récipients fermés peuvent se rompre si exposés au

feu ou à la chaleur extrême.

Sensibilité à l'impact Mécanique Non

Sensibilité à la Ddécharge Statique Non

Données sur l'inflammabilité

Point d'éclair (°F)Non applicablePoint d'éclair (°C)Non applicableMéthodeNon applicable

Limites d'inflammation dans l'air

Limite inférieure d'inflammabilité Non applicable Limite supérieure d'inflammabilité: Non applicable

NFPA Santé: 1 Inflammabilité: 0 Instabilité: 0 Spécial: Sans objet

#### Légende NFPA

0=Non dangereux

1=Faible

2=Modéré

3=Élevé

4=Sévère

Le classement assigné est seulement un classement suggéré, l'entrepreneur/employeur a les responsabilités finales du classement du NFPA où ce système est utilisé.

L'information additionnelle concernant le système de classification NFPA est disponible à partir du National Fire Protection Agency (NFPA) au www.nfpa.org.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

**Précautions personnelles** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Assurer une ventilation adéquate.

Autres informations Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est

possible de le faire en toute sécurité.

Précautions relatives à l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques

supplémentaires.

Méthodes de nettoyage Absorber du matériel absorbant inerte. Balayer vers le

haut et peller dans les récipients appropriés pour la

Date de révision: 31-août-2018

disposition.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention Éviter le contact avec la peau, les yeux et le vêtements.

Éviter de respirer les vapeurs, jet de brume ou la poussière en débris. En cas de ventilation insuffisante,

porter un équipement respiratoire approprié.

Entreposage Garder les récipients étroitement fermés. Garder hors de

la portée des enfants.

Matières incompatibles Aucun renseignement disponible

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	Alberta	Colombie-Britanni	Ontario	Québec
			que		
Nepheline syenite	N/E	N/E	N/E	10 mg/m³ - TWA	N/E
Ethylene glycol	100 mg/m³ - Ceiling	100 mg/m³ - Ceiling	10 mg/m³ - TWA 20 mg/m³ - STEL 100 mg/m³ - Ceiling 50 ppm - Ceiling	100 mg/m <sup>3</sup> - Ceiling	50 ppm - Ceiling 127 mg/m³ - Ceiling
Silica, mica	3 mg/m <sup>3</sup> - TWA	3 mg/m³ - TWA	3 mg/m³ - TWA	3 mg/m³ - TWA	3 mg/m³ - TWAEV
Zinc oxide	2 mg/m³ - TWA 10 mg/m³ - STEL	2 mg/m³ - TWA 10 mg/m³ - STEL	2 mg/m³ - TWA 10 mg/m³ - STEL	2 mg/m³ - TWA 10 mg/m³ - STEL	10 mg/m³ - TWAEV 5 mg/m³ - TWAEV 10 mg/m³ - STEV

<u>Légende</u>

ACGIH - Les limites d'exposition en milieu de travail de la American Conference of Governmental Industrial Hygienists

Alberta - Les limites d'exposition en milieu de travail en Alberta

Colombie-Britannique - Les limites d'exposition en milieu de travail en Colombie-Britannique

Ontario - Les limites d'exposition en milieu de travail en Ontario Québec - Les limites d'exposition en milieu de travail au Québec

N/E - Non établi

**Mesures techniques** 

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

<u>Équipement de protection individuelle</u>

K3594X - ULTRA SPEC MASONRY ELASTOMERIC **WATERPROOF COATING FLAT BASE 4** 

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Protection de la peau Gants protecteurs et habillement imperméable. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil **Protection respiratoire** 

respiratoire approprié.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mesures d'hygiène

Enlever et laver les vêtement contaminés avant réutilisation. Laver à fond après manipulation.

Date de révision: 31-août-2018

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Aspect** liquide

Odeur peu ou pas d'odeur

Aucun renseignement disponible Seuil de perception de l'odeur

Densité (lbs/gal) 10.25 - 10.35 Densité 1.21 - 1.26

Aucun renseignement disponible Hq Aucun renseignement disponible Viscosité (cps) Aucun renseignement disponible Solubilité(s)

Solubilité dans l'eau Aucun renseignement disponible Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Pression de vapeur à 20 °C (kPa)

Densité de vapeur Aucun renseignement disponible

% solides en masse 45 - 55 35 - 45 % solides en volume % volatiles en masse 45 - 55 % volatiles en volume 55 - 65 Teneur limite réglementaire en COV (g/l) < 400 212

Point d'ébullition (°F) Point d'ébullition (°C) 100 Point de congélation (°F) 32 Point de congélation (°C) 0 Point d'éclair (°F) Non applicable

Point d'éclair (°C) Non applicable Non applicable Méthode Non applicable Inflammabilité (solide, gaz) Limite supérieure d'inflammabilité: Non applicable

Limite inférieure d'inflammabilité Non applicable

Temp d'autoignition (°F) Aucun renseignement disponible Temp d'autoignition (°C) Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Température de décomposition (°F) Température de décomposition (°C) Aucun renseignement disponible

Coefficient de partage Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Sans objet

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Prévenir de la congélation.

K3594X - ULTRA SPEC MASONRY ELASTOMERIC **WATERPROOF COATING FLAT BASE 4** 

Matières incompatibles Pas de matières à signaler spécialement.

Produits de décomposition dangereux Aucun dans des conditions d'emploi normales.

Aucun dans des conditions d'emploi normales. Risques de réactions dangereuses

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

Voies majeures d'exposition Contact avec les yeux ou la peau et inhalation.

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Aucun renseignement disponible

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucun renseignement disponible **Symptômes** 

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Contact avec les yeux Peut causer une légère irritation

Contact avec la peau La substance peut causer une légère irritation de la peau.

Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et

Date de révision: 31-août-2018

causer une irritation.

Inhalation Peut causer une irritation des voies respiratoires. Ingestion

Peut être nocif en cas d'ingestion. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des

vomissements et la diarrhée. Peut causer des effets

indésirables aux reins.

Sensibilisation Aucun renseignement disponible. Effets neurologiques Aucun renseignement disponible.

Aucun renseignement disponible. Effets mutagènes

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible. Effets sur le développement Aucun renseignement disponible. Effets sur les organes cibles Aucun renseignement disponible. STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible. **Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible. Risque d'aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale) 24600 mg/kg

Renseignements sur les composants

Ethylene glycol

LD50 oral: 4700 mg/kg (Rat)

# K3594X - ULTRA SPEC MASONRY ELASTOMERIC WATERPROOF COATING FLAT BASE 4

Date de révision: 31-août-2018

LD50 cutané: 9530 µg/l (Lapin)

Silica, mica

LD50 oral : > 16000 mg/kg (Rat)

Zinc oxide

LD50 oral: 5000 mg/kg (Rat)

LC50 Inhalation (Poussière): > 5700 mg/m³ (Rat, 4 hr.)

#### Toxicité chronique

#### Cancérogénicité

L'information ci-dessous indique si chaque agence a énuméré n'importe quel ingrédient comme carcinogène :.

Nom chimique	CIRC	NTP
	2B - Possible Human Carcinogen	
Diphenyl ketone		

#### Légende

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer

NTP: National Toxicity Program

OSHA: Occupational Safety & Health Administration

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

## Effets écotoxicologiques

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

## Renseignements sur le produit

## Toxicité aiguë aux poissons

Aucun renseignement disponible

## Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Aucun renseignement disponible

### Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Aucun renseignement disponible

#### Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

#### **Bioaccumulation**

Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

## Mobilité dans des milieux environnementaux

Aucun renseignement disponible.

#### **Ozone**

Aucun renseignement disponible

#### Renseignements sur les composants

#### Toxicité aiguë aux poissons

Ethylene glycol

LC50: 8050 mg/L (Tête-de-boule - 96 hr.)

#### Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Aucun renseignement disponible

## Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Aucun renseignement disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

## Méthode d'élimination des déchets dangereux

L'élimination des déchets dangereux doit être conforme aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Comme les exigences varient selon la localité, consulter le Service de collecte des ordures ou la Direction de la protection de l'environnement pour connaître les moyens d'élimination.

Date de révision: 31-août-2018

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD Non réglementé

ICAO Non réglementé

IMDG / OMI Non réglementé

#### 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

## **Inventaires internationaux**

**TSCA : États-Unis**Oui -Tous les composants sont énumérés ou exclus.
LIS : Canada
Oui - Tous les composants sont énumérés ou exclus.

## Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

#### **INRP - Sections 1-4**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties aux sections 1-4 du INRP:

Nom chimiqueNo. CAS% en poidsINRP - Sections 1-4Ethylene glycol107-21-11 - 5%Listed

#### **INRP - Section 5**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties à la section 5 du INRP:

Date de révision: 31-août-2018

Aucun

## SIMDUT État réglementaire

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits dangereux (RPD) et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements requis par le RPD

## 16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS - Santé: 1\* Inflammabilité : 0 Réactivité: 0 EPI : -

## Légende HMIS

- 0 = Danger minimal
- 1 = Danger faible
- 2 = Danger modéré
- 3 = Danger sérieux
- 4 = Danger sévère
- \* = Danger chronique
- X = Défini par l'utilisateur

Remarque : Le code EPI a été délibérément laissé en blanc. Indiquer un code EPI qui assurera la protection des employés contre les dangers que présente le produit dans des conditions d'emploi normales.

Avertissement: Le classement HMIS® est fondé sur une échelle graduée de 0 à 4, selon laquelle 0 représente des risques minimes et 4 des risques graves. Même si l'indication des codes HMIS® sur les FS n'est pas obligatoire en vertu de l'article 29 CFR 1910.1200, le fabricant a choisi de les indiquer. Le classement HMIS® doit servir seulement à l'intérieur d'un programme HMIS® mis en oeuvre intégralement et pour lequel les travailleurs ont reçu une formation appropriée. HMIS® est une marque de commerce déposée de la NPCA. Le matériel HMIS® peut être obtenu exclusivement de J.J. Keller au 800 327-6868.

**AVERTISSEMENT!** Le raclage, le sablage ou l'enlèvement des vieilles couches de peinture peuvent entraîner le dégagement de poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. UNE EXPOSITION AUX POUSSIÈRES DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES OU DES DOMMAGES AU CERVEAU, NOTAMMENT CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Réduire le risque d'exposition en portant un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH. Nettoyer à fond à l'aide d'un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Avant de commencer un travail d'enlèvement de peinture, prière de consulter le site de Santé Canada à

http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/contaminants/lead-plomb/asked\_questions-questions\_posees-fra.php pour connaître les moyens de protection pour soi-même et sa famille.

Préparée par Service de la gestion responsable des produits

Benjamin Moore & Cie 101 Paragon Drive Montvale, NJ 07645

800-225-5554

Date de révision : 31-août-2018

Justification de la révision Non disponible

#### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans le présent document sont présentées de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date indiquée ci-dessus. Cette information est fournie sans garantie d'aucune sorte. Les employeurs devraient

Date de révision: 31-août-2018

utiliser cette information uniquement à la suite de l'utilisation de ces matériaux et de la sécurité et de la santé des employés. Toute utilisation de ces données et informations doit être déterminée par les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables.

FIN DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE